

MAIRIE DE VERDUN
Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du 30 mars 2015

Présents : KEFF Jean-Claude, MIQUEL Alain, CHAUVEAU Maurice, DOUMENS Jean-Pierre, GAYA Bernard, LARDEAU Daniel, RAUZY René
Mmes BARATA Stéphanie, CAMILLERIE Véronique, COURATIER Corinne, PAPY Danièle

ORDRE DU JOUR

1 – Vote du compte administratif 2014 et approbation du compte de gestion

Compte administratif présenté par M. Alain MIQUEL.

Résultats de l'exercice 2014 :

Fonctionnement : 63 235.00

Investissement : - 31 028.20

Après reprise des résultats de clôture de l'exercice précédent, le compte de gestion fait apparaître un excédent de 367 975.52 en fonctionnement et de 707.21 en investissement.

Voté à l'unanimité.

2 – Vote du budget primitif 2015

Monsieur le Maire présente le budget primitif qui prévoit :

En fonctionnement, un montant de 583 817.52 et un virement à la section d'investissement de 365 000.00 ;

En investissement, un montant de 390 683.41.

Les travaux les plus importants prévus étant :

Restauration de 2 statues à l'église

Réfection de la voirie

Diagnostic de l'église

Eclairage public : création de 3 points lumineux supplémentaires : 1 sur la route de Sinsat, 2 sur le chemin de l'église.

Opération rénovation du presbytère

Discussion sur l'achat d'un tracteur/tondeuse/épareuse entre 15 et 36 000.00€.

Le choix se portera plutôt sur le remplacement de la tondeuse actuelle par une tondeuse débroussailleuse.

Le FDAL sera sollicité pour les travaux de voirie.

Voté à l'unanimité.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

Voté à l'unanimité.

3 – Digue du ruisseau des Moulines

La gestion de la digue du ruisseau des Moulines pourrait être attribuée à la CCVAX. La commune ne souhaite pas investir pour l'instant dans cet ouvrage.

Pour ce qui concerne la pisciculture, le conseil, à l'unanimité, souhaite le maintien de cette activité économique qui emploie 5 personnes.

Monsieur René RAUZY, sur la base de documents d'archives départementales, a présenté aux personnes présentes un exposé très complet, sur les éboulements anciens, les travaux de protection effectués et ceux préconisés par la DREAL.

4 - Questions diverses.

Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion de l'Ariège relative à la mise à disposition du personnel remplaçant

A compter du 1^{er} avril 2015, la prestation du service remplacement sera facturée 17 € de l'heure toutes charges comprises (elle était de 15 € depuis le 22 janvier 2007).

Diagnostic de l'église

Monsieur le Maire informe que ce diagnostic est nécessaire et qu'il est possible de bénéficier d'une aide de l'Etat pour assistance à maîtrise d'ouvrage. Le Conseil donne son accord.

Participation aux voyages pédagogiques

Le Conseil décide d'une participation de 50.00€ par élève et par voyage.

Fin de Séance